



Mise en service d'une archive numérique. [Launching a digital archive]

Hélène Bosc

► To cite this version:

Hélène Bosc. Mise en service d'une archive numérique. [Launching a digital archive]. 2002.
sic_00502854

HAL Id: sic_00502854

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00502854

Submitted on 15 Jul 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Second workshop on the Open Archives Initiative:
Gaining Independence with online research
repositories

17-19 October 2002 CERN/Geneva

Mise en service d'une archive numérique

Breakout sessions (Friday, 18 October 2002)

Panel 3

Hélène Bosc

hbosc@tours.inra.fr

Guide de discussion :

La mise en place d'une archive OAi ne pose pas de gros problèmes techniques et financiers. Pourtant le développement de ces archives dans nos universités dans nos laboratoires et dans nos instituts de recherche n'est pas très rapide.

Quels sont les freins?

Quels sont les appuis nécessaires pour installer une archive dans une université et dans un laboratoire?

Quelle stratégie proposer pour remplir rapidement une archive?

Quelle stratégie pour inciter les autres universités et les autres laboratoires à leur tour un serveur d'e-prints?

Compte rendu du groupe francophone sur la mise en place d'une archive ouverte.

La mise en place d'une archive ouverte ne pose pas de gros problèmes techniques ou financiers. Toutefois le développement de ce mouvement dans le monde universitaire francophone reste trop lent. Le groupe a mis en commun ses expériences, a analysé les principaux obstacles et fait quelques propositions.

Quels sont les principaux freins au développement d'archives OAI?

1. La plupart des chercheurs ne sont pas conscients de la "crise du périodique" et ils ont besoin de publier dans des revues prestigieuses pour leur carrière. Ils n'ont pas encore été sensibilisés au fait que l'auto-archivage donne une plus grande visibilité leurs publications et que l'OAI est une réponse à cette crise dans la communication scientifique.
2. Dans la plupart des disciplines le terme "pre-print" est synonyme de « papier de mauvaise qualité », voire dangereux car non contrôlé. Comme beaucoup d'archives proposent un grand nombre de pre-prints, elles sont déconsidérées. Le terme de e-prints qui définit aussi bien les prépublications que les articles publiés devrait être désormais employé.
3. Il n'y a pas le soutien des institutions.

Comment commencer ?

Les bibliothécaires aidés des informaticiens peuvent déjà mettre en place un projet expérimental d'archives ouvertes et le faire ensuite valider par le conseil scientifique de leur institution.

Comment soutenir ces archives?

Par un soutien des institutions, des associations de bibliothécaires, des laboratoires.
Par un soutien financier (bourses, budget?)

Comment remplir rapidement ces archives ?

- En montrant aux chercheurs et aux responsables des institutions tout leur intérêt : la visibilité des travaux augmentée donc visibilité et prestige de l'organisme augmentés et dissémination rapide.
- Le comptage du nombre de citations, de téléchargements peut être fait grâce aux nouveaux outils OAI et donnent une idée de l'impact de l'article. Dans certaines disciplines le "statut" de validation peut être rajouté en indiquant le degré de la validation de l'institut pour chaque papier).
- En sensibilisant les chercheurs sur leur possibilité de négocier au moment de la signature du copyright le droit d'auto-archiver et sur leur possibilité de publier dans de nouvelles revues qui laissent tous leurs droits aux chercheurs.
- En adoptant une stratégie spécifique suivant la nature du document, du plus simple au plus complexe :
 - En rapatriant sur une archive OAI des documents déjà existants sur un site institutionnel

- En mettant des thèses, des rapports (suivant leur nature on indiquera leur degré de validation)
- En auto-archivant les pre-prints et (ou) les articles publiés chez des éditeurs favorables à l'OAI dans leur politique éditoriale ou encore les publications pour lesquelles les chercheurs auront retenu le droit d'archiver.
- En archivant les documents publiés dont on aura vérifié le statut juridique (si aucun contrat ne s'oppose à l'auto-archivage ou si le droit d'auto-archiver a été récupéré auprès de l'éditeur , après coup.)

Comment développer l'OAI dans les pays francophones ?

- En traduisant et en distribuant tous les documents officiels du mouvement comme des FAQs, les publications de la SPARC.
- En créant une liste de diffusion, un journal d'information et un site web francophone dédié aux progrès de l'OAI et aux nouvelles initiatives.
- En créant sur le site de chaque universités ne page web spécialement des explications de l'OAI avec des liens vers le site web francophone OAI.
- En informant les étudiants, les chercheurs, le personnel des institutions par des articles dans les bulletins internes, des discussions et des conférences.